

AMUNDI ACTIONS USA ISR - P

SYNTHESE DE
GESTION

31/08/2019

ACTION ■

Données clés (source : Amundi)

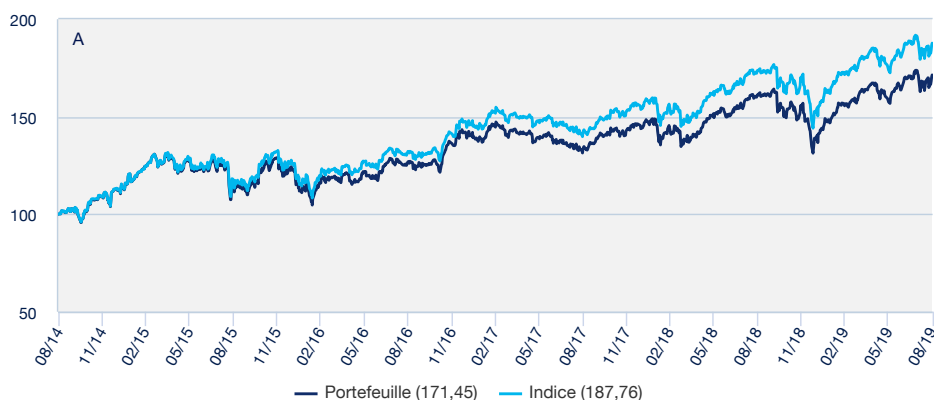
Valeur Liquidative (VL) : **82,38 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/08/2019**
 Code ISIN : **FR0010153320**
 Actif géré : **467,70 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence : **100% S&P 500 COMPOSITE**
 Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**
 Catégorie Morningstar © :
US LARGE-CAP BLEND EQUITY
 Nombre de fonds de la catégorie : **1366**
 Date de notation : **31/08/2019**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion vise à obtenir une performance supérieure ou égale à celle de l'indice S&P500 en investissant dans les titres de sociétés nord-américaines sélectionnées selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les titres étant cotés en dollar, la performance du fonds est sensible à l'évolution de la devise par rapport à l'euro. Les titres sont sélectionnés dans toutes les branches d'activité, sans exclusion sectorielle.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



A : Durant cette période, l'OPCVM adopte une gestion ISR

Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le 31/12/2018	1 mois 31/07/2019	3 mois 31/05/2019	1 an 31/08/2018	3 ans 31/08/2016	5 ans 29/08/2014	Depuis le 05/08/1993
Portefeuille	22,72%	-0,22%	8,82%	6,21%	35,18%	71,45%	440,38%
Indice	22,34%	-0,57%	7,98%	8,08%	42,19%	87,76%	-
Ecart	0,38%	0,35%	0,85%	-1,87%	-7,01%	-16,31%	-

Performances calendaires (1) *

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Portefeuille	-2,88%	3,49%	13,05%	9,65%	27,86%	24,93%	10,19%	3,06%	20,24%	16,84%
Indice	-0,15%	6,37%	14,55%	12,22%	28,67%	25,86%	13,44%	4,87%	22,32%	21,65%
Ecart	-2,73%	-2,89%	-1,50%	-2,57%	-0,81%	-0,93%	-3,25%	-1,80%	-2,08%	-4,81%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Caractéristiques principales

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création du compartiment/OPC : **23/03/2005**
 Date de création de la classe : **23/03/2005**
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Enveloppe fiscale : **Eligible PEB**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
 Frais courants : **1,70% (prélevés 31/12/2018)**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
 Commission de surperformance : **Non**

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	14,61%	12,46%	14,65%
Volatilité de l'indice	14,53%	12,20%	14,54%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTION



David Heard
Gérant de portefeuille



Lionel Brafman
Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

Commentaire de gestion

Secteur Health Care Equipment and Supplies

Du fait des enjeux et des risques potentiellement graves pour la santé des patients, la qualité et la sécurité des équipements et produits de santé apparaissent comme l'enjeu majeur du secteur. Par ailleurs, le secteur des équipements et services de santé doit fournir un effort particulier en termes de transparence de ses activités d'un point de vue éthique, notamment sur les questions de corruptions de personnels publics ou médicaux visant à augmenter les volumes de ventes des compagnies. Enfin, la question de l'impact environnemental des produits peut se poser pour certaines compagnies de ce secteur, notamment du fait de la contamination biologique possible du fait de leur usage.

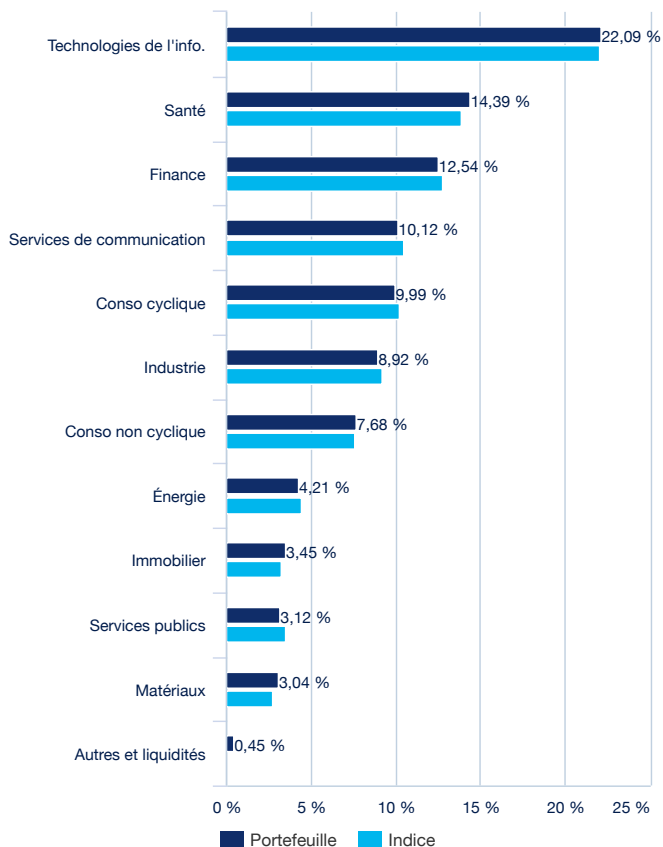
Becton Dickinson est leader parmi ses pairs concernés par la question de l'accès aux soins. Avec une stratégie de développement axée sur la Chine et l'Amérique latine, ainsi qu'une gamme de produits concernant les traitements du SIDA (notamment sur le diagnostic) et du diabète, l'entreprise, par ses produits, répond à un besoin important pour la santé des populations de ces zones. De plus l'entreprise est l'une des rares parmi les entreprises de santé à avoir des produits adressant la question de la résistance antimicrobienne.

Edwards Life Sciences a eu plusieurs problèmes liés à la qualité de ses produits ces dernières années, entraînant un certain nombre de rappels. L'entreprise a réagi en faisant certifier ces sites de productions aux standards les plus exigeants, ainsi qu'en mettant en place une surveillance de sa chaîne d'approvisionnement, obligeant ses fournisseurs à respecter les mêmes standards qu'elle, en ayant recours à des audits et à la formation. Grâce à ces efforts, l'entreprise subit année après année de moins en moins de rappels.

Sur le mois d'août, le portefeuille a réalisé une performance de -0,01%, affichant une sur-performance de 39 bp avec son indice de référence. Le portefeuille a particulièrement bénéficié de la sélection de valeurs dans le secteur de la Santé grâce à **MERCK** qui a annoncé le succès d'une étude dans le traitement du cancer avancé des ovaires, ce qui lui a permis de progresser de 5,3% sur le mois, ainsi que de **AMGEN** qui dans le même temps annonçait des lancements prochains de 3 nouveaux médicaments lui permettant une progression de 13,6% sur le mois. L'exclusion des valeurs du tabac a également été favorable ainsi que la sélection de **COCA-COLA** et **PEPSI** qui ont tous les deux publié des résultats supérieurs aux attentes, affichant des performances respectives de 5,7 et 8,2%.

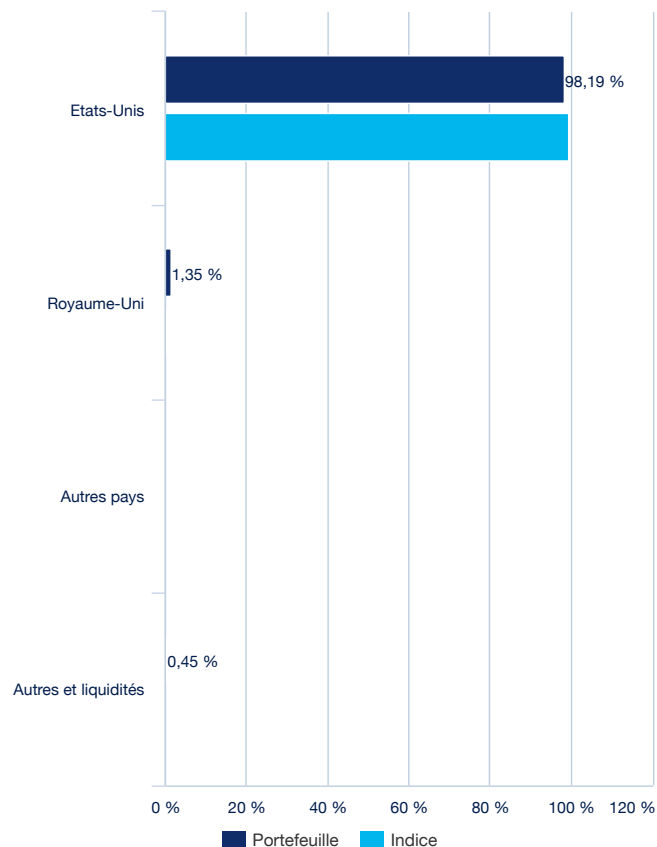
Composition du portefeuille

Répartition sectorielle *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

Émetteur	Portefeuille (%)
MICROSOFT CORP	5,13%

Indicateurs

Nombre de lignes en portefeuille	168
----------------------------------	-----

ACTION ■

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
APPLE INC	3,67%
VISA INC	2,54%
WALT DISNEY CO/THE	2,37%
MERCK & CO INC	2,02%
MASTERCARD INC	1,74%
EBAY INC	1,73%
HOME DEPOT INC	1,71%
JPMORGAN CHASE & CO	1,70%
NEXTERA ENERGY INC	1,62%
Total	24,23%

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

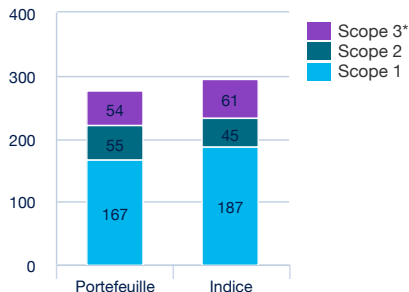
©2019 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

ACTION ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

Environnement

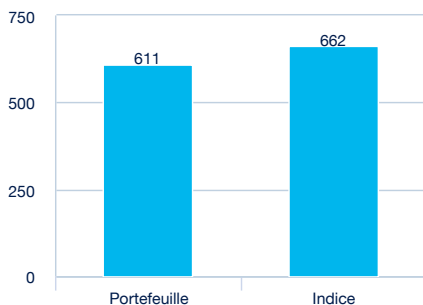
Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,79% 99,65%

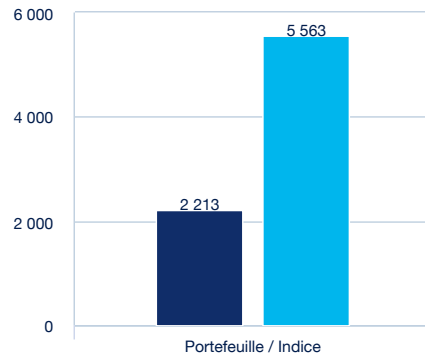
Réserves carbone par million d'euros investis



Ce graphique mesure les réserves carbone du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il constitue un indicateur des émissions potentielles, résultant de la combustion des réserves fossiles, induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 2,00% 3,16%

Consommation d'eau par million d'euros de chiffre d'affaires²

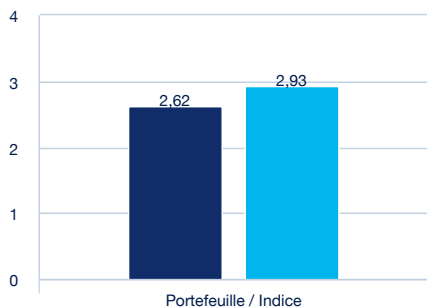


Consommation d'eau en m3 rapportée à un million de chiffre d'affaires.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 3,49% 4,50%

Social

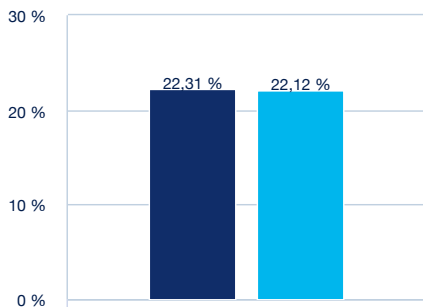
Accidentologie - en millions d'heures²



Temps perdu à cause des accidents du travail en millions d'heures.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 20,67% 15,79%

Diversité du conseil d'Administration²

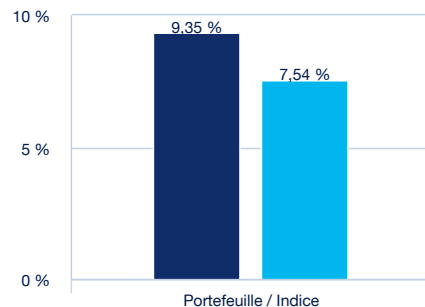


Pourcentage de femmes au sein du conseil d'administration.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 90,61% 91,82%

Respect des droits humains

Protection et représentativité des salariés²

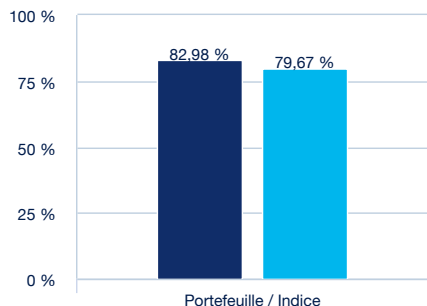


Pourcentage des salariés représentés par des conventions collectives

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 32,84% 31,52%

Gouvernance

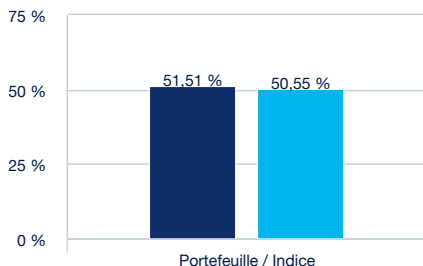
Indépendance du Conseil d'Administration²



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 90,68% 92,80%

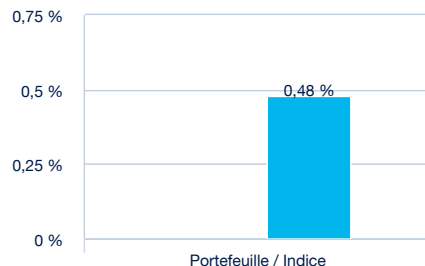
Répartition des pouvoirs²



Pourcentage d'entreprises dont le Directeur Général est également Président du Conseil d'Administration. C'est un indicateur de la répartition des pouvoirs au sein de l'entreprise et de préservation contre les conflits d'intérêts.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 92,23% 95,35%

Rapport des frais d'audit / consulting²



Pourcentage d'entreprises payant plus d'honoraires non liés à l'audit que d'honoraires d'audit (des frais non liés à l'audit élevés et récurrents peuvent potentiellement impacter l'indépendance de l'audit)

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 92,23% 95,35%

Sources et définitions

1. Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- **Scope 3** : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Les données de ces indicateurs sont fournies par MSCI.

3. Méthodologie : Chaque indicateur agrégé au niveau du portefeuille et de l'indice est calculé comme la somme pondérée par les poids (en portefeuille et dans l'indice) des indicateurs au niveau entreprises. L'indicateur agrégé est rebasé sur la proportion (du portefeuille ou de l'indice) couverte par l'indicateur.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

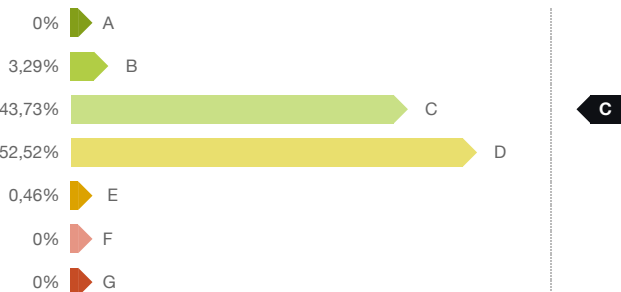
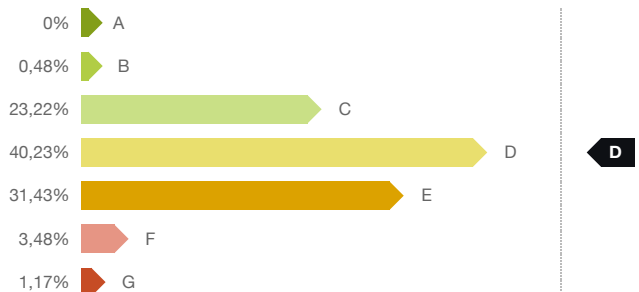


Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG

Environnement	C
Social	C-
Gouvernance	C-
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs	169
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Certification et Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

ACTION ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.